
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 21_126

**OBJET : PROJET ACCUEIL COLLECTIF
PETITE ENFANCE AUX ENTREMONTS**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf juin à 19h,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire -
Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : mercredi 23 juin 2021

<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 36 Présents : 24 Pouvoirs : 9 Votants : 33</p> <p><u>Résultat des votes :</u></p> <p>Pour : 33 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p><u>Présents les délégués avec voix délibérative :</u> Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Raphael MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Bruno GUIOL, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Denis DEBELLE, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Murielle GIRAUD (Saint Jean de Couz) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Mathias LAVOLE, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean Paul SIRAND PUGNET (Saint-Laurent du Pont) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ;</p> <p><u>Pouvoirs :</u> Myriam CATTANEO à Evelyne LABRUDE, Pascal SERVAIS à Martine MACHON, Nathalie HENNER à Bertrand PICHON MARTIN, Véronique MOREL à Matthias LAVOLE, Jean Claude SARTER à Laurette BOTTA, Birgitta RENAUDIN à Raphael MAISONNIER, Céline BOURSIER à JP SIRAND PUGNET, Bruno STASIAK à Pierre FAYARD, Williams DUFOUR à Marie José SEGUIN</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

CONSIDÉRANT la compétence Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse,

CONSIDÉRANT la sollicitation des élus du bassin de vie des Entremonts, en lien avec l'AADEC, de travailler à la création d'une structure collective d'accueil du jeune enfant,

CONSIDÉRANT le travail de diagnostic et prospective mené par un groupe constitué d'élus des Entremonts, et de la Commission Petite Enfance & Solidarités, de techniciens (expertise vie sociale - AADEC, et expertise petite enfance - Communauté de Communes Cœur de Chartreuse) en vue de dégager les hypothèses de phase de développement-crédation, à soumettre à la validation des élus.

Le projet à ce jour est identifié suivant deux phases :

- Phase 1 : création d'un accueil collectif pour l'année 2022
 - Investissement : sur un lieu visité par les services PMI, en extrémité du bâtiment des locaux de l'école de St-Pierre d'Entremont ; avec une possibilité de financement abondé dans le cadre du plan rebond
 - Fonctionnement : un projet porté par l'association AADEC, sur la base d'un accueil micro crèche de 10 places (12 suivant les évolutions de la loi ASAP déclinée en NORMA petite enfance).
- Phase 2 – un projet à plus long terme, réunissant un ensemble de services, à travailler au cours du mandat.

Il convient de valider sur le principe les démarches de recherche de soutien financier à l'investissement, auprès de la CAF de la Savoie, permettant de cibler les financements abondés du Plan Rebond valable en 2021.

Il convient de solliciter la CAF de l'Isère pour l'intégration de ce projet au conventionnement Territorial Global (CTG), en cours de structuration dont la CAF est pilote.

Il s'agit de convenir, à ce stade d'avancée du projet, que la maîtrise d'ouvrage du projet n'est pas identifiée ; son mode de fonctionnement et de financement non plus. Les éléments sont à construire en partenariat avec les institutions CAF et Départements – services PMI.

En fonction de l'évolution de la démarche et de l'engagement des parties, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse sera amenée à se positionner lors d'un conseil communautaire à l'automne 2021.

Envoyé en préfecture le 16/07/2021

Reçu en préfecture le 16/07/2021

Affiché le 19/07/2021

SLOW

ID : 038-200040111-20210715-21_126-DE

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ

- **VALIDE** la démarche projet, ses axes de réflexion, les réserves émises et ses étapes
- **AUTORISE** la recherche de financements sur ce projet

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 2 juillet 2021,

La Présidente,
Anne LEFRANÇOIS

